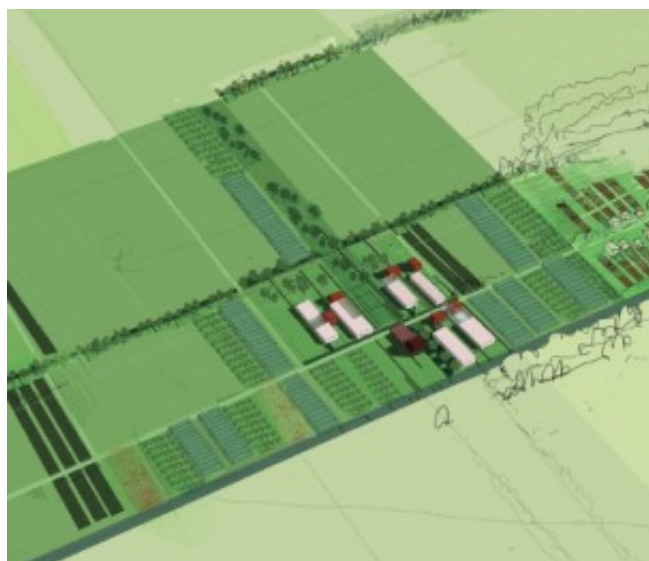


ENTRETIENS / RENCONTRES

Atelier Roberta

Alice Mahin, Chloé Sanson et Céline Aubernias sont paysagistes diplômées de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Elles ont créé l'atelier Roberta en 2009. Lauréat des AJAP 2013. Dans le cadre d'un entretien elles reviennent sur leur pratique.

Par openfield, JANVIER 2013



Pouvez-vous nous décrire brièvement votre parcours ?

Après des études d'architecture pour Chloé et Céline et en fac de biologie puis de géographie pour Alice nous avons toutes les trois été formées à l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles. Nous avons toutes trois passé plusieurs années à l'étranger : Berlin, Copenhague, New York et Barcelone dans le cadre des études et de premières expériences de travail. Par la suite Alice s'est forgé une expérience solide de la maîtrise d'oeuvre publique en tant que salariée chez Laure Planchais paysagiste, petite agence de paysage. Chloé s'est installée rapidement à son compte pour développer son activité autour de l'illustration et de la représentation graphique du paysage. Céline a travaillé en agence de paysage et d'architecture plusieurs années, en particulier au sein de la cellule paysage des ateliers Jean Nouvel. En parallèle de nos parcours personnels complémentaires nous avons tenté de trouver régulièrement des

occasions de collaborer jusqu'à fonder le collectif atelier Roberta de manière plus concrète en 2009.

Quel est votre point de vue sur la question environnementale appliquée au projet de paysage ? De quelle manière l'abordez-vous au sein de vos projets ?

Pour nous l'économie-logie du projet doit participer à une conception intelligente et contemporaine des espaces. En prenant en compte cette question dès le début du projet, nous prenons le temps de faire de cette contrainte un atout de conception en soi. Dans cette optique, nous pensons que le « développement durable » découle parfois simplement du bon sens :

- être inventif en utilisant les ressources locales (matériaux et savoir-faire)
- envisager une gestion différenciée
- offrir les conditions de vie d'une grande biodiversité
- concevoir en traitant l'eau comme une donnée précieuse : utiliser des matériaux de sol poreux, limiter au minimum l'arrosage en développant la capacité des plantes à s'armer contre les sécheresses et faire autant que possible de la gestion du pluvial en aérien (systèmes de noues, de zones inondables...).

Nous pensons, enfin, que la recherche du plaisir dans chaque projet ne s'oppose pas à l'intégration de ces questions environnementales. Tout en restant économique, un projet peut se révéler généreux et ne pas négliger, par exemple, une véritable étude des couleurs, un travail sur l'ornementation...

Dans la présentation de votre travail, vous abordez la notion du tourisme, et du touriste comme un acteur du paysage, pouvez-vous développer cette notion et expliquer comment vous l'intégrez dans votre travail ?

Nous pensons que le paysage est en vie, qu'il n'est paysage que par résultante de conditions naturelles transformées, vécues, ou au moins perçues par l'homme. Un espace végétalisé est vite estampillé naturel et la volonté de le protéger amène souvent à nier ses rapports avec le public de manière peu constructive voire dommageable. De la même manière, la mise en valeur d'un patrimoine ne doit pas correspondre à le 'mettre sous cloche', à l'arrêter dans son évolution à un stade arbitrairement décidé comme « le mieux ».

Dans le cadre du concours pour l'aménagement du domaine du Grand-Voyeux, l'A.E.V. souhaitait tenter une expérience nouvelle : combiner son classement en réserve tout en offrant au public un parcours libre dans sa partie centrale. Cette volonté novatrice nous a conduit à travailler une façon de parcourir singulière, se démarquant fortement d'une promenade classique. Pour mettre en valeur ces étendues sans en déranger leurs habitants et renforcer la sensation de paysage ouvert, le parcours est intime et cadré, limitant au strict minimum son impact sur les milieux, tout en donnant à voir au plus grand nombre un immense territoire ouvert et une biodiversité rare en Ile-de-France.

La contrainte de la discrétion du passage des visiteurs couplée à celle de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite passe par un travail sur les dispositifs de circulation qui deviennent paradoxalement parfois très visibles, jusqu'à devenir des éléments sculpturaux. L'implantation d'une grande passerelle couverte s'inspirant des convoyeurs des carrières est une manière pour nous de résoudre ces problèmes tout en rendant hommage à l'activité qui a façonné le site et est toujours présente à proximité. Ainsi cette grande structure est paradoxalement beaucoup plus familière et rassurante pour les oiseaux, car déjà présente à son horizon, qu'un petit « bipède » circulant sur son territoire.

Si vous pouviez émettre un souhait sur l'avenir de la profession, dans quel sens souhaiteriez vous que celle-ci

évolue ?

Nous souhaiterions que notre rôle de paysagiste soit toujours plus évident, pour les maîtrises d'ouvrage comme pour les architectes avec qui nous travaillons le projet. Dans les deux cas, une véritable compréhension du travail de paysagiste pourrait peut-être nous permettre d'apporter plus que le simple 'label' souvent recherché mais nous donner la possibilité d'intervenir toujours plus en amont afin de travailler tant sur les questions de programme que d'implantation. Nous souhaiterions moins être appelé pour réparer les problèmes que pour anticiper les transformations.

Quelles sont vos perspectives et envies futures et de quelle manière pensez-vous que votre nomination au AJAP pourra vous appuyer dans votre démarche ?

Nous souhaitons conserver une palette large de champs et de types d'interventions, n'avons pas du tout envie de nous spécialiser. Néanmoins, nous avons eu l'occasion de nous pencher sur les questions d'agriculture péri-urbaine et souhaitons prolonger ce travail.

Nous avons aussi eu l'occasion cette année de rendre un concours pour une réserve naturelle et le travail sur la place de l'homme dans les espaces naturels nous semble aussi très intéressant à développer.

Par ailleurs, la question de l'espace public à l'échelle de petites villes nous intéresse beaucoup.

Impressionnées par la qualité des espaces et de l'architecture dans de tous petits bourgs en campagne catalogne, il nous semble qu'il manque une sorte de culture publique de l'architecture et du paysage en France. Nous nous appuyons sur notre nomination AJAP pour aller de l'avant et contacter des PNR, CAUE, etc., acteurs des transformations de ces territoires.

Enfin, en visitant les jardins de Marqueyssac, nous nous sommes demandé si nous aurions un jour l'occasion de travailler pour des privés qui nous permettraient de réaliser un jardin aussi incroyable. Le jardin aux dimensions de territoire, cela fait aussi parti de nos rêves.

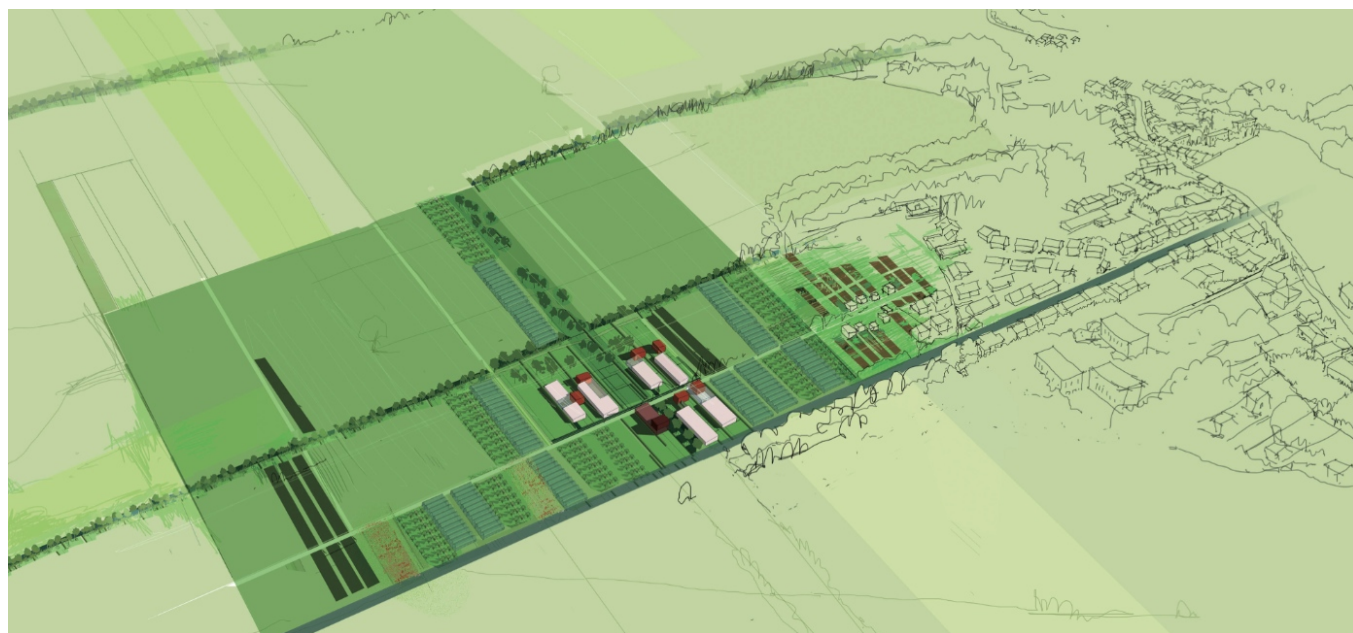


Image réalisée pour la S.A.F.E.R. Ile de France dans le cadre d'une étude sur les pôles agricoles de proximité.

L'AUTEUR

openfield

NOTE / BIOGRAPHIE

Alice Mahin, Chloé Sanson et Céline Aubernias sont paysagistes diplômées de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Elles ont créé l'atelier Roberta en 2009.

www.atelierroberta.com

Lien vers le site des [Ajap](#)

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE :

openfield, Atelier Roberta, Openfield numéro 11, Juillet 2018

© 2018 Openfield. Tous droits réservés